

Janvier 2010

# LOU SIGALENC

## Bulletin municipal d'information de la mairie de Sigale

7, place de l'église - 06910 Sigale tél : 04 93 05 83 52 fax : 04 93 05 60 26 [mairie-sigale@wanadoo.fr](mailto:mairie-sigale@wanadoo.fr)

<b>S</b>	<b>Page 1</b>	<b>Le mot du maire</b>
<b>O</b>	<b>Page 2</b>	<b>L'état civil</b>
<b>M</b>	<b>Page 3</b>	<b>Formulaire état civil</b>
<b>M</b>	<b>Page 4</b>	<b>Plaques de rues / Projets divers</b>
<b>A</b>	<b>Page 5</b>	<b>Retour sur image</b>
<b>I</b>	<b>Page 6</b>	<b>Ruines / Démarches pour travaux</b>
<b>R</b>	<b>Page 7</b>	<b>Expression de la minorité</b>
<b>E</b>	<b>Page 8</b>	<b>Voeux</b>

Chers amis, notre petit village est entré dans l'hiver avec un peu plus de calme que l'année dernière. En effet pas de gros travaux, mais un certain nombre d'aménagements et de petites réalisations qui devraient améliorer le quotidien. Nous venons récemment de mettre en place une bordure sous le rocher à l'entrée du village qui recevra bientôt des plantes grimpantes afin de végétaliser cette zone et de cacher les grillages de protection qui ne sont pas très esthétiques. La municipalité a acheté un ordinateur couplé d'un scanner et d'un disque dur externe afin de copier les anciennes photos de notre village qui pourront ensuite être mises à la disposition de tous et surtout éviter de disparaître comme ce fut le cas lors de l'exposition de Danièle et Chouchou. Aussi je lance un appel à vous tous qui avez des vieilles photos de lieux sigalois, de fêtes, de groupes ou d'anciennes cartes postales. Faites les parvenir à la mairie en prêt pour que nous puissions conserver cette mémoire du passé. Nous sommes également en ce moment en train de travailler avec les services de la Médiathèque départementale afin d'aménager les locaux de l'agence postale communale pour en faire un véritable espace de convivialité à votre service, qui sera ouvert tous les matins avec un accès à internet et puis, et ce sera une nouveauté, la mise à disposition d'une cédéthèque de 250 disques qui améliorera encore l'offre culturelle de ce lieu. En dehors des habituelles manifestations, nous ferons au printemps un apéritif d'honneur au vieux pont de Sigale pour fêter les 150 ans du rattachement du comté de Nice à la France, en principe le samedi 17 avril et si le temps le permet, pourquoi pas, un pique nique sur place. Je voulais dans ce mot remercier les organisatrices du téléthon et l'ASSTL qui ont permis de récolter 900 euros grâce à la générosité de chacun d'entre vous lors d'une belle journée de convivialité autour d'un grignotage sur la place et d'un sympathique loto. Pour finir, je tenais à vous signaler que la CCVE a décidé d'ouvrir la déchetterie de Roquestéron du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Il n'y aura donc plus d'excuses pour ne pas y aller. J'espère que nous ne verrons plus les dépôts d'encombrants à Font Gaillarde à l'embranchement d'Aiglun comme ce fut le cas par le passé, ce qui nous obligeait à faire des ramassages très coûteux. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens et il faut savoir que déposer des poubelles de gravats ou autres « monstres » à un endroit non autorisé, c'est une amende de 750 euros, alors je crois qu'il vaut mieux faire quelques kilomètres et respecter ce faisant notre si bel environnement. Je vous souhaite à tous une très bonne année 2010. A l'an que ven. Sigaloisement votre.

*Ceci est votre journal.*

*Il est la mémoire de notre  
village.*

*Il est à votre disposition.*

*Pour qu'il puisse continuer à  
exister, tous vos articles sont  
les bienvenus.*

*Ils paraîtront ainsi dans le  
Sigalenc. Vous pouvez les  
déposer à la mairie. Merci pour  
votre participation active.*

*Bonne Année  
2010*

# ETAT CIVIL

## Chers Amis

Un rappel de la loi nous contraint à changer nos habitudes. Jusqu'à présent, l'annonce de l'Etat Civil dans le Sigalenc se faisait spontanément, par le bouche à oreille du village, et les événements familiaux étaient annoncés sans formalités particulières.

L'association des Mairies nous rappelle que l'article 9 du Code Civil concernant la protection de la vie privée s'oppose à la publication de données de l'Etat Civil, y compris en vue d'une action de communication municipale.

Le consentement écrit des principaux intéressés (parents, époux,...) est nécessaire et doit être déposé en Mairie.

Un formulaire, que vous trouverez à la page suivante, est donc désormais à votre disposition à la Mairie et à l'Agence Postale Communale, pour vous permettre de nous communiquer les événements que vous souhaitez faire connaître à tous.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous plier à cette formalité qui permettra à notre Sigalenc de rester le trait d'union entre tous les Sigalois d'ici et d'ailleurs...

### NAISSANCES

- *Nûr-Eugénie MICHEL-PAJUS née le 04 décembre 2009 à 8h40*  
fille de Tiphaine HUBER et Frédéric MICHEL-PAJUS, petite-fille d'Annie PAJUS et de Jean-Paul MICHEL
- *Soren DAVIN-NIASSE né le 24 décembre 2009*  
fils de Vanessa NIASSE-GOULNIK et de Thomas DAVIN, frère d'Aloïs, petit-fils de Sandrine et Yves GOULNIK

### DECES

- *Marie-Françoise HERON, mère de Jean-Benoît, grand-mère de Violette, Léo, Héloïse*

**Remarque à l'attention des personnes ayant une attache avec Sigale et qui résident à l'étranger :**  
Si vous désirez recevoir le Sigalenc par courrier électronique, vous êtes priés de le faire savoir auprès de la secrétaire de mairie. Votre exemplaire papier sera de toute façon conservé à la mairie où vous pourrez en disposer.

# Formulaire Etat civil SIGALENC

**Je soussigné**

.....demand  
**e l'annonce dans le SIGALENC de  
l'événement suivant :**

**Naissance**

**Mariage**

**Décès**

**Identité**

.....  
.....  
.....

**Date**

.....  
..

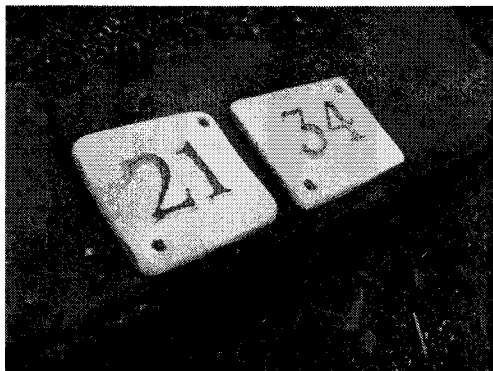
**Etat Civil (fils(le) de**

.....  
.....**petit(e)**  
**fils(le) de**  
.....  
.....)

**Date**

**Signature**

### *Les plaques de rues*



Vous avez peut être remarqué les plaques de rues dont le village s'est doté et dont déjà deux exemplaires figurent sur la place. Elles vont, dans l'année qui vient, être généralisées à toutes les rues et peuvent, si vous le souhaitez, être déclinées en version individuelle portant le numéro de votre maison.

Si vous souhaitez en avoir un aperçu, un exemplaire sera disponible en mairie vers la fin du mois de janvier. Si vous souhaitez qu'elle soit posée sur votre maison, merci de venir en faire la demande en mairie.

### *Le repas des anciens*

Le désormais traditionnel « Repas des Anciens » offert conjointement par Marino et Alain du restaurant « le village » et la mairie a eu lieu le samedi 16 Janvier 2010 à midi.

Tous, Anciens et Anciennes, ont partagés ce repas de la convivialité et de l'amitié avec les amis du village. Ce fut l'occasion de quelques heures de bonne humeur, autour d'une bonne daube mitonnée par Marino.

### *Quelques projets*

L'hiver étant donc cette année encore bien froid et neigeux, une sortie de printemps s'imposera. Elle nous conduira le samedi 15 mai à Aix en Provence, ville propice à satisfaire les amoureux (ses) des vieilles pierres, des fontaines et de la peinture, et ceux et celles des marchés, celui d Aix étant un des plus beaux du genre ...

Le départ en bus aura lieu vers 07 H 30 du village, et bien sûr, nous fixerons un rendez-vous à Nice pour celles et ceux qui nous y rejoindront. Tenez-vous au courant auprès de la mairie ou du site Sigale.fr

\*\*\*\*\*

Après Aïda l'an passé, c'est encore de la musique que nous proposerons à nos jeunes du village pour clôturer leur année scolaire. C'est Mozart Opéra Rock qui semble avoir la faveur du jeune public. Faites savoir en mairie si vous êtes intéressés par une sortie au Palais Nikaïa le 5 ou le 6 Juin. Nous pouvons organiser un bus au départ du village et obtenir des tarifs groupes préférentiels.

\*\*\*\*\*

Enfin, il n'aura échappé à personne que cette année est celle du cent-cinquantième anniversaire du rattachement du Comté de Nice à la France !

Quel que soit notre attachement aux traditions et au patrimoine de la longue période sarde, le rattachement à la France de Napoléon III, puis de la République reste l'acte fondateur de notre société d'aujourd'hui et nous avons bien l'intention de le commémorer comme il se doit.

Notre position de village frontière nous offre pour cela un lieu emblématique : le Vieux Pont de Sigale sur l'Estéron fût cette frontière.

Il accueillera donc le samedi 17 Avril vers midi, tous ceux qui veulent avec nous porter un toast au choix qui avait été fait les 15 et 16 Avril 1860 par les 118 Sigalois qui votèrent unanimement oui au rattachement.

\*\*\*\*\*

### *Si on chantait, si on chantait, si on chantait, la la la la .....*

Un petit groupe amical et musical se reforme, autour d'un programme de vieilles chansons françaises traditionnelles et de chants de nos montagnes.

Une première réunion informelle a déjà réuni quelques personnes, la prochaine aura lieu le samedi 30 janvier à 15 heures dans l'ancienne école.

Vous êtes toutes et tous bienvenus, avec vos textes ou partitions si vous en avez, ou tout simplement avec l'envie de partager un petit moment d'harmonie.

